
**Scies à chaîne portatives —
Performance du frein de chaîne**

Portable chain-saws — Chain brake performance

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2015, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Matériels soumis à essai	1
5 Appareillage	1
6 Préparation de la scie à chaîne	2
7 Mode opératoire	2
7.1 Force d'enclenchement (essai statique).....	2
7.2 Temps de freinage.....	2
7.2.1 Généralités.....	2
7.2.2 Premier mesurage des temps de freinage (dans la nouvelle condition).....	3
7.2.3 Échauffement préliminaire.....	3
7.2.4 Deuxième mesurage des temps de freinage.....	3
7.2.5 Actionnements intérimaires.....	3
7.2.6 Troisième mesurage des temps de freinage.....	3
8 Rapport d'essai	3
8.1 Temps de freinage.....	3
8.2 Force d'enclenchement.....	3
8.3 Huile de lubrification de la chaîne.....	3

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: [Avant-propos — Informations supplémentaires](#).

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers, sous-comité SC 17, Matériel forestier portatif à main*.

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition (ISO 6535:2008), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Scies à chaîne portatives — Performance du frein de chaîne

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les méthodes de mesurage du temps de freinage et de la force d'enclenchement des freins de chaîne commandés manuellement des scies à chaîne portatives à main.

2 Références normatives

Les documents suivants, en tout ou partie, sont référencés de manière normative dans le présent document et sont indispensables à son application. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 6531, *Matériel forestier — Scies à chaîne portatives — Vocabulaire*

ISO 6533:2012, *Machines forestières — Protecteur de la main tenant la poignée avant des scies à chaîne portatives — Dimensions et dégagements*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 6531 ainsi que les suivants s'appliquent.

3.1

temps de freinage

intervalle entre le moment où le pendule frappe le protecteur de frein et celui où la scie à chaîne cesse de fonctionner

4 Matériels soumis à essai

Les mesurages doivent être effectués sur trois scies neuves différentes du même modèle, équipées d'un guide-chaîne et d'une chaîne avec le plus grand diamètre de pignon d'entraînement conformément aux recommandations du fabricant.

5 Appareillage

5.1 Tachymètre, ayant une exactitude de lecture de la vitesse de rotation de $\pm 2,5$ % de la valeur indiquée.

5.2 Dispositif d'enregistrement du temps, muni de capteurs et ayant une exactitude de $\pm 2,5$ ms.

5.3 Capteur, pour l'enregistrement de la mise en action du levier de frein de chaîne.

5.4 Capteur, pour l'enregistrement du mouvement de chaîne.

5.5 Dynamomètre, ayant une exactitude ± 1 N.

5.6 Pendule, doté d'une tête ayant une surface de choc plate de $50 \text{ mm} \pm 1 \text{ mm}$ de diamètre et un levier dont la longueur donne une distance de $700 \text{ mm} \pm 5 \text{ mm}$ entre le point de pivotement et le centre de la tête (voir [Figure 1](#)). Le levier doit être aussi léger que possible. Le pendule doit provoquer une